IMT Nuremberg Archives

H – 4840

International Court of Justice

1249

Paris, den 23. Oktober 1942

B.Nr.S Pol II/3 Fr./pe. 491-07

1. An das

Gericht der Feldkommandantur 801

E v r e u x

Betr.: Strafverfahren gegen Emanuel THEPAULT, geb.am 4.6.16 in Plusquellee (Côtes du Nord) und J. Marèchal, geb. am 15.1o.17 in Bonneville (Eure).

Bezug: Schreiben des Befehlh.d.Sicherheitspolizei und SD, Sicherheitspolizeikommando Rouen vom 14.1o.1942

Die beiden obengenannten Häftlinge, die vom Gericht der Feldkommandantur 801 am 9.Mai 1942 wegen Feindbegünstigung zum Toden verurteilt worden waren, sind im Rahmen einer Sühnemassnahme am 21. September 42 in Paris erschossen worden.

2.

Im Auftrage:

Abschriftlich:

An den gez.: F r e i s e

Befehlshaber der Sicherheitspolizei
und des SD im Bereich des Militärbefehl4-Hauptsturmführer
habers in Frankreich
Sicherheitspolizei-(SD)-Kommando

R o u e n

zur Kenntnis.

Im Auftrage:

3.Z.d.A. 4-Hauptsturmführer

A 102576

H4840 – 0002

H4840 – 0003

GP./MR./4

MINISTÈRE
DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION GÉNÉRALE
DE LA
SÛRETÉ NATIONALE

N° 47

Faire Copie

Objet:
Archives allemandes remises au Délégué français du Tribunal International de NUREMBERG

Affaires:

INTERNATIONAL MILITARY TRIBUNAL
NURNBERG, GERMANY
Exhibit RF 1249
Filed Feb 4 1946

S. N. 4180 H. mod. n 12

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

PROCÈS-VERBAL

L'an mil neuf cent quarante six

le 21 Février

Nous, Marc B E R G E

Commissaire ~~xxxxxx~~ Divisionnaire

en résidence à P A R I S *Officier de*

Police judiciaire, auxiliaire de Monsieur le Procureur de la République.

certifions qu'après la Libération , il a été remis à la Direction Générale de la Sûreté Nationale , (Direction des Renseignements Généraux) à PARIS , un lot d'archives allemandes découvertes dans les locaux de l'Ambassade d'Allemagne , rue de Lille et dans les divers bâtiments occupés par la Gestapo à PARIS.

D'autres documents ont également été trouvés au Ministère de l'Intérieur , dans les pièces occupées précédemment par la Délégation Française en Territoires occupés (Service de DE BRINON).

Une partie de ces archives a été remise , par nos soins , à M. LANOIRE , délégué français au Tribunal de NUREMBERG , le 28 Décembre 1945.

Ci-dessous , nomenclature des pièces constituant ces archives :

1051- 1 – Lettre de SCHLEIER du 20.I2.I94I , concernant les laissez-passer.

1052- 2 – Lettre du Commandant en Chef des Armées Allemandes en France , concernant la liaison télégraphique du 17.9.I94I.

1053- 3 – Lettre du même concernant le voyage d'un Ministre du 22 Novembre 1941.

1055- 4 – Lettre du Commandant en Chef des Armées Allemandes en France du 29.I2.I94I , concernant le budget de la France.

.../.

102577

H4840 - 0004

1056 - 5 - Lettre du même du 23 Septembre 1941 , concernant l'organisation de l'Administration Française.

1057 - 6 - Lettre du même du 29.II.1941 , concernant la nomination de Jean PACHARD.

1058 - 7 - Lettre du même du 24.9.1941 , concernant le renvoi d'un sous-préfet.

1059 - 8 - Circulaire du même du 10.5.1942 , concernant la politique du personnel.,

1063 - 9 - Note de service de l'Ambassade d' Allemagne à PARIS , concernant le classement des dossiers.

1201 - 10 - (Télégramme du 27.7.1941 , concernant l'avacuation des)Juifs du Sud-Ouest de la France.

1202 - 11 -)Rapport du 26.7.1941.

1203 - 12 - Lettre du 4.2.1942 , du Commandant en Chef des troupes allemandes en France , concernant l'émigration des Juifs.

1204 - 13 - Lettre du 8.6.1942 du Consulat Général d'Allemagne à Casablanca.

1205 - 14 - Idem. du 25.3.1942.

1206 - 15 - Lettre du Reichssichehietshauptamt du 10.7.1942 , au sujet de l'émigration des Juifs.

1207 - 16 - Rapport du 1.7.1941 de Dannecker , sur la question juive en France.

non déposé 17 - Note d'ABETZ du 1.3.1941.

non déposé 18 - Lettre du Commandant en Chef des troupes allemandes en France , au Gouvernement de VICHY , au sujet des cartes d'identité.

1210 - 19 - Note de Dannecker au sujet de la Sipo et du SD , du 22.2.1942.

1211 - 20 - Lettre du 27.12.1941 , du Commandant en Chef des troupes allemandes en France , au Gouvernement de VICHY au sujet de la déportation des Juifs.

1212 - 21 - Lettre du 15.1.1942 , du Commandant en Chef des troupes allemandes en France au Chef de la Sipo et du SD , au sujet de la déportation d'éléments judéo-bolchevistes.

1213 - 22 - Note du 28.1.1942 , au Commandant en Chef , relative à la déportation d'éléments judéo-bolchevistes.

.../.

12578

H4840 – 0005

1214- 23 - Note du 4.2.I942 du Commandant en Chef , au sujet de l'immigration des Juifs.

1215- 24 - Télégramme du 15.5.I942 du Commandant en Chef , relatif aux termes à employer dans les publications au sujet de déportations

1216- 25 - Note du I0.3.I942 , relative à la déportation de France de 5.000 Juifs.

1217- 26 - Note du I5.6.I942 , concernant d'autres déportations de Juifs en France.

1218- 27 - Message transmis par télétype du I6.6.I942 au service central de sécurité du Reich relatif à des transports de Juifs hors de France.

1219- 28 - Note du I5.6.I942 au sujet des applications techniques de transports de déportations de Juifs.

1220- 29 - Note du Dr Zeitschel de l'Ambassade d'Allemagne à PARIS , du I5.6.I942 relatif à un projet de déportation de 50.000 Juifs.

1221- 30 - Note du 26.6.I942 du Commandant de la Police de Sécurité et du SD donnant des directives pour l" évacuation"des Juifs.

1222- 3I - Note du I.7.I942 , relative à une conférence des membres de la Police de Sécurité (SD), chargés des questions juives au sujet de la déportation de Juifs de territoires occupés à AUSCHWITZ.

1223- 32 - Compte-rendu du I.7.I942 d'une réunion de service avec le chef SS Dannecker au sujet des déportations de France.

1224- 33 - Note du 4.7.I942 relative aux principes pour les actions menées contre les Juifs à PARIS.

1225- 34 - Note du 6.7.I942 , relative à la déportation de Juifs signé Dannecker.

1226- 35 - Note du I5.7.I942 , relative au transport de Juifs à AUSCHWITZ

1227- 36 - Compte-rendu du 3.3.I942 , sur la déportation de Juifs.

1228- 37 - Note du I.9.I942 , relative à la déportation de Juifs de la Zône non occupée.

1229- 38 - Note du SD du 3I.I2.I942 , au sujet de la déportation de Juifs de France.

1230- 39 - Rapport du 6.3.I943 , au sujet de la situation actuelle de la question juive en France.

non déposé - 40 - Lettre adressée à l'Ambassade d'Allemagne , aux mains du Ministre plénipotentiaire SCHLEIER , concernant l'introduction de l'Etoile Juive.

non déposé - 4I - Lettre du Commandant en Chef , au sujet des mesures anti-Juives en France , du I6. I942.

H4840 – 0006

1233- 42 - Note du 21.7.1942 , relative à la déportation de Juifs.

1234- 43 - Note du 13.8.1942 au sujet de la déportation de Juifs.

1235- 44 - Télégramme du Commandant de la Police de Sécurité et du SD, au sujet d'un home d'enfants Juifs à Izieu-Ain.

1238- 45 - Note du 26.12.1942 , du Chef des SS et de la Police au sujet de l'arrestation de personnes de la Résistance française.

1239- 46 - Note de Von Stulpnagel du 27.10.1941 , relative à l'arrestation d'otages et à l'indication d'otages par les autorités Françaises.

1240- 47 - Note du Commandant en Chef du 9.4.1942 , relative à la déportation d'éléments associaux vers l'Est.

1241- 48 - Note du Commandant en Chef , du 10.4.1942 , relative à la déportation vers l'Est comme représailles.

1242- 49 - Note du 1.6.1942 , du Commandant en Chef , au sujet de mesures de représailles pour l'assassinat de policiers français.

1242 bis 50 - Télégramme du SD au Commandant de la Sipo , au sujet d'un attentat contre une gare.

1243- 51 - Note du 6.6.1942 , au sujet de mesures de représailles .

1244- 52 - Note du 6.8.1942 , au sujet de procédures contre des Français.

1245- 53 - Liste d'otages.

1246- 54 - Liste d'otages.

1247- 55 - Note du 7.8.1942 , concernant l'exécution de personnes condamnées à mort par des tribunaux de guerre.

1248- 56 - Note du 18.8.1942 , concernant l'exécution de Français condamnés à mort.

1249- 57 - Lettre du 13.10.1942 , au sujet d'une procédure contre deux français (Thépault et Maréchal).

Au surplus , disons qu'une copie de l'interrogatoire d'ABETZ par les Renseignements Généraux (copie certifiée conforme) a été transmise à la Délégation Française près le Tribunal International, Place Vendôme à PARIS.

LE COMMISSAIRE DIVISIONNAIRE ,

SURETÉ NATIONALE DIRECTION GÉNÉRALE

102580

H4840 – 0007

RF 1244

H4840 – 0008

TRIBUNAL MILITAIRE DES GRANDS CRIMINELS DE GUERRE

H-4840

102575

DOC. R.F. N° 1249